

Formation

« Comment remplir et contrôler sa déclaration ADEME-VHU »

Jeudi 29 novembre 2018

9H30 – 17H30

Public :

Responsable QSE, Chef d'entreprise d'un centre VHU ou son représentant

Pré requis : Néant.

Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- De mieux comprendre les modalités pour effectuer la déclaration ADEME-VHU
- D'identifier les principales erreurs à éviter
- De vérifier les éléments de votre déclaration avant sa transmission à l'ADEME ou son contrôle par l'organisme de contrôle que vous missionnez.

Durée et déroulement :

1 journée (7 heures)

Nombre de stagiaires :

12 stagiaires maximum

Contenus de formation et modalités pédagogiques

- Déclaration ADEME-VHU / Syderep
 - ✓ Eléments de déclaration exigés et méthode à suivre
 - ✓ Outils disponibles
 - ✓ Exercice et cas pratiques (contrôle et corrections de déclarations)
 - ✓ Etudes des éléments des déclarations ou pré-déclarations de personnes présentes (sur la base des informations fournies le jour de la formation)
 - ✓ Questions / Réponses
- Taux de Réutilisation et de Recyclage (TRR) et Taux de Réutilisation et de Valorisation (TRV)
 - ✓ Comprendre ses taux
 - ✓ Comprendre et connaître la performance des Broyeurs
- Comprendre le régime d'enregistrement pour la rubrique ICPE 2712
 - ✓ Centre VHU concernés

FORMAREC

101 rue de Prony - 75017 Paris France - Tél : +33(0)1 40 54 01 94 - Fax : +33 (0)1 40 54 77 88

Siret : 32876024400033 – N° de DA : 11750059075

accueil@formarec.fr

- ✓ Modalités d'enregistrement
- Pollution des sols
 - ✓ Prévention et obligation d'imperméabilisation
 - ✓ Enjeux et diagnostics

Modalités de contrôle des prérequis et d'individualisation

- Questionnaire préalable sur les attentes et les formations déjà suivies remis en début de formation
- Tour de table en début de formation

Ressources pédagogiques :

- Exposés interactifs, études de cas
- Support de formation
- Clés USB

Lieu et moyens techniques :

- Salle disposition en U
 - Paper board
- Salle équipée wifi
Vidéo projecteur avec une prise HDMI pour brancher un PC

Encadrement pédagogique

Aurélien BERNAUDEAU : Consultant Formateur QSE pour CALIX CONSEIL.

Contrôle de l'assiduité

- Feuilles d'émargement par demi-journée

Evaluation

Modalités d'évaluation :

- Quiz et séances questions/réponses
- Cas pratique pendant la formation – évaluation « à chaud »

Tarif

400€ HT soit 480€ TTC/stagiaire adhérent incluant le déjeuner du midi

-

600€ HT soit 720€ TTC/stagiaire non adhérent incluant le déjeuner du midi

FORMAREC

101 rue de Prony - 75017 Paris France - Tél : +33(0)1 40 54 01 94 - Fax : +33 (0)1 40 54 77 88
Siret : 32876024400033 – N° de DA : 11750059075

accueil@formarec.fr